



Procès-verbal de l'Assemblée Générale de l'année 2019-2020

réalisée par visio-conférence le vendredi 2 avril 2021

Après le report au printemps 2021 de l'Assemblée Générale du 6 décembre 2020 par le Comité Directeur suite aux conditions sanitaires et aux décisions gouvernementales, les adhérents de l'Association « Club Alpin Français Grenoble Isère », régulièrement convoqués, se sont réunis par visioconférence le vendredi 2 avril 2021 à 14 heures, en Assemblée Générale Ordinaire afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du 6 décembre 2019,
- Rapport moral du Président,
- Rapport financier et rapport des vérificateurs aux comptes,
- Approbation des comptes de l'exercice ; Votes des quitus, affectation des résultats,
- Présentation et approbation du budget prévisionnel 2020-2021,
- Désignation de deux vérificateurs aux comptes,
- Fixation du montant des cotisations -part club- pour l'exercice 2021-2022,
- Représentation du Club au Congrès 2021 de la FFCAM,
- Questions diverses.

Le Président ouvre la séance à 14h en présence de 26 personnes.

1. Approbation du PV de la réunion du 6 décembre 2019

Le Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du 6 décembre 2019 est approuvé à l'unanimité.

2. Rapport moral du Président, année 2019-2020

Intervention de Denis Poncelin, Président :

Texte rédigé en novembre 2020 en préparation de l'A.G. de décembre 2020.

L'année fédérale 2019-2020 a été marquée par un long confinement, autrement dit par la restriction la plus importante de l'une de nos libertés publiques fondamentales, conquise de très haute lutte durant la Révolution Française et pour laquelle nombreux de nos concitoyens sont morts : celle d'aller et venir.

L'orage du printemps a semblé passer à l'ébauche de la Saint-Jean ; nous avons retrouvé notre liberté durant la période d'été pour randonner sous le soleil, gravir collines et sommets à l'intérieur de l'hexagone. Malheureusement, le mal est revenu et il nous a été interdit de danser sous la pluie. Malgré deux siècles de développement de la connaissance scientifique, nous subissons actuellement un deuxième confinement, pour une période encore incertaine.

Mais, que s'est-il passé pour notre Club durant cette année 2019-2020 si particulière :

Force est de constater que la progression annuelle du nombre de nos licenciés a été placée entre parenthèse, le Club préservant toutefois son volume annuel d'activités grâce au développement spectaculaire de la marche nordique.

Les résultats financiers sont bons. Ils s'affichent néanmoins en trompe-l'œil, nous incitant à rester prudents, l'année 2020-2021 étant environnée d'incertitudes, de toutes parts.

Pour cette année, les priorités se dessinent naturellement : il s'agit d'une part de la préparation de la prochaine mandature et secondement du lancement de notre nouveau site internet et de la prévision du ravalement de la façade.

1) une progression placée entre parenthèse :

L'évolution de la licence :

Nous avons connu jusqu'à cette année une progression annuelle du nombre de licenciés appréciable, même si elle était somme toute modeste. Il est dans ce domaine plus facile de perdre que de conquérir et chaque pourcentage grignoté est le prix de beaucoup d'efforts. Après avoir connu un pic de 1927 adhérents durant l'année 2018-2019, proche des 2000 adhérents qui constitue un palier d'entrée dans une réelle zone de confort dans laquelle tous les voyants sont au vert brillant, nous avons perdu, sans que malgré notre vigilance nous les retrouvions, 114 adhésions, soit 5,9% de nos adhérents.

Concernant cette année fédérale, qui court depuis le 1^{er} septembre, fort heureusement, nous avons anticipé une situation d'automne délicate ; c'est bien le cas. Et à ce jour de mi-décembre où j'écris ces lignes, nous ne sommes en retard d'adhésions que de 9% (par rapport à la même période l'an dernier), bien en-deçà d'autres CAF de taille similaire comme Chambéry ou Annecy qui sont en retard respectivement de 19 et 15% ; sans parler de certains clubs isérois se situant autour des -30%.

Au plan national, la fédération table sur une diminution du nombre de licenciés autour des 20/25%, proche de la moyenne de l'ensemble des quelques 140 fédérations adhérentes au Comité National Olympique et Sportif.

L'évolution des activités :

Année	2017	2018	2019	variation annuelle 2018-2019
Alpinisme	1695	1405	1237	-8%
Canyon	71	28	0	
Escalade	2384	2909	2407	8%
Randonnée	4474	4658	3738	-8%
Ski de montagne	1976	2346	1841	-8%
Raquettes	879	1094	718	6%
Ski nordique	155	34	88	+250%
Marche nordique		530	3582	+600%
Total annuel des journées participants (toutes disciplines)	12142	13522	13611	+1%
Journées encadrement bénévoles	1466	1613	1694	+1%
Journées encadrement professionnels	385	422	379	-1%

Les chiffres ci-dessus parlent d'eux-mêmes, sans qu'il soit nécessaire d'ajouter de longs commentaires : les activités ont globalement diminué de 6 à 8%, ce qui était attendu, l'explosion de la marche nordique sauvant la statistique générale d'une diminution annuelle et préservant le volume global d'activité.

2) des résultats financiers en trompe-l'œil

Le résultat net du compte de résultat de l'année budgétaire 2019-2020 établi par Roger David et Jean-Paul Montagnon, Trésoriers du Club, après approbation des comptes par les vérificateurs aux comptes, est de 26 800€.

Ce chiffre se décompose en deux parties distinctes, un résultat d'exploitation net de 8 094€ et des produits exceptionnels –abandon des frais de déplacements au bénéfice du Club- de 13 094€

C'est, et c'est heureux, la seconde année pour laquelle nous connaissons un résultat largement positif, après 6 années de résultats en dents de scie, et 3 années noires. Mais il nous aura fallu investir avec détermination et retrouver des disponibilités en vendant une partie du patrimoine.

Toutefois, ce résultat s'affiche en trompe-l'œil : d'une part, parce que le confinement a figé tout le programme d'activités durant presque deux mois, générant des rentrées sans que se retrouvent en face les dépenses correspondantes, repoussées pour certaines à l'année n+1, deuxièmement parce que l'avantage fiscal d'abandon de remboursements au bénéfice du Club produit maintenant un apport important, mais reste annuellement discutable, et lié au vote de la loi de finance. A terme, il pourrait se trouver substantiellement modifié.

A ce stade, il faut se féliciter de ce résultat, et remercier les Trésoriers pour l'excellent travail effectué au bénéfice du Club tout au long de l'année.

Pour l'année en cours, il convient, au plan financier, de rester prudent ; la diminution du nombre de licenciés va générer une diminution du volume de cotisations statutaires, et par effet de dominos, une diminution générale des lignes budgétaires.

Et les variations de la situation sanitaire ne permettant pas de s'appuyer sur un avenir prévisible, nous sommes en train de naviguer à vue sur les hauts-fonds des vallées alpines.

3) des priorités qui s'imposent

La préparation de la prochaine mandature :

Le Comité Directeur actuellement en fonction a été élu lors de l'Assemblée Générale du 8 décembre 2017, complétée à mi-mandat par une élection partielle en 2019.

La fin de l'année 2021 verra la fin de cette présente mandature et l'appel à renouvellement du Comité Directeur ; il sera impératif de lancer dès le printemps le lancement d'une campagne d'information et de sensibilisation des besoins du Club en terme de responsables techniques et administratifs afin d'assurer une continuité adaptée et sereine du management du Club. Les élections seront organisées lors de l'A.G. de décembre 2021.

Le ravalement de la façade et autres :

Nos résultats financiers sont bons depuis deux ans, et c'est fort heureux. Comme certains d'entre vous l'ont sûrement remarqué, l'immeuble dans lequel sont implantés nos locaux présente une façade délabrée, et même par certains cotés très délabrée. Il n'est nul besoin d'être grand clerc pour deviner que des travaux de rénovation importants sont en ligne de

mire. La facture risque d'être sérieuse, et un provisionnement de la dépense est à inscrire d'ores et déjà sur notre budget 2021.

A cela s'ajoute pour cette année le coût de la réfection de la porte du local coté rue Pinal imposée par la mise aux normes « Etablissement Recevant du Public », ainsi que l'amortissement sur 3 ans du site internet qui devrait connaître son démarrage début janvier.

Cette année 2019-2020 aurait du être une excellente année pour le Club, tous les voyants étant jusqu'en mars au vert. Le confinement a dégradé cette année en bonne année ; sachons nous en satisfaire. Car cette « bonne » année si particulière n'aurait pas eu cette tenue sans la disponibilité et la patience, l'adaptabilité et la volonté de toutes et tous les bénévoles qui s'impliquent au quotidien, pour que notre club assure des prestations de qualité au service de tous.

[Rapport complémentaire sur l'actualité du Club au 2 avril 2020](#)

LE SITE INTERNET

Nous devons remercier les concepteurs de notre site qui n'ont d'ailleurs eu que des compliments pour la qualité du travail effectué.

Ceux qui ont travaillé à ce site :

Gérard VIGNAUD, René CLEMENT, Matthieu URVOY. Ainsi que YANOCCA, notre prestataire informatique (Yann et Carine GASCARD), qui a excellemment travaillé sur ce site internet qui, une fois mis en œuvre, n'a pas montré de dysfonctionnements particuliers (les choses ont été rapidement modifiées).

LE POINT SUR LES ADHESIONS

Rapidement, un point sur les adhésions de ce jour.

Nous sommes déjà dans l'année 2020-2021 dans un 3^{ème} confinement mais nous avons gardé un niveau d'adhésion que je trouve exceptionnellement élevé puisqu'au 1^{er} avril 2021 nous avons 1 647 adhésions au lieu de 1 767 à la même date, au même mois, au même jour l'an dernier, soit une diminution de 6.8 %. C'est très faible par rapport à beaucoup d'autres clubs, et même par rapport à notre fédération qui a déjà perdu entre 16 et 17 % de ses adhérents.

Nous avons d'un côté un niveau de nouveaux adhérents important et de l'autre nous avons une fidélisation de nos adhérents qui est un peu exceptionnelle. Y compris dans des CAF proches, ce n'est pas tout à fait le même cas.

Il me reste, comme Président, à remercier ceux qui sont fidèles au club. Et s'ils sont fidèles au club, c'est qu'ils trouvent là, à la fois un plaisir d'aller en montagne et aussi des amitiés et des encadrants bénévoles expérimentés et compétents.

Je pense aussi que ce niveau d'adhésion est lié à l'excellente campagne d'information qui s'est déroulée cet automne.

LA CHARTE DU CLUB

Je renverrai à l'ensemble des adhérents la Charte du club que je pensais commenter pour les nouveaux adhérents mais je ne suis pas sûr qu'il y en ait beaucoup qui nous écoutent aujourd'hui.

Ainsi, nous avons observé que certains adhérents pensaient que le CAFGI était à peu près l'équivalent de l'UCPA ou du Club Med, que notre Club était un simple prestataire de service. Ce n'est pas du tout le cas. Nous sommes des bénévoles. Nous avons, à ce titre, des valeurs à partager et chacun doit, à un moment ou un autre, apporter sa contribution au fonctionnement de l'association, et pour le moins, à minima, respecter les règles d'équipement individuel et collectif nécessaires à la pratique de ses activités ainsi que celles liées à l'encadrement.

J'adresserai donc à l'ensemble des adhérents cette Charte du club.

C'est elle qui porte les valeurs qui nous sont chères et que nous souhaitons partager avec vous.

LA NOTE FEDERALE SUR L'ORGANISATION DES ACTIVITES DANS LES ASSOCIATIONS DE LA FFCAM

Je vais adresser prochainement à l'ensemble des adhérents la « Note fédérale sur l'organisation des activités dans les associations affiliées », donc dans notre club, qui est un peu la bible de chaque encadrant.

Il n'est pas inutile que les adhérents connaissent la définition d'une activité encadrée et les règles d'organisation de ces activités de telle sorte que puisse s'installer un dialogue entre les pratiquants et les encadrants bénévoles.

LE GROUPE DE TRAVAIL « PREVENTION-SECURITE »

Ce groupe de travail a été mis en place. Le Comité Directeur du 1^{er} mars a acté sa création et nous avons travaillé d'arrache-pied sur 3 lundis consécutifs courant mars pour vous présenter les orientations et décisions suivantes.

Les objectifs de ce groupe de travail « Prévention- sécurité » sont au nombre de deux :

Structurer une démarche « prévention-sécurité » intégrant : procédures, bonnes pratiques, formations, retours d'expérience et communication ».

Construire des outils à destination des encadrants et des pratiquants.

Douze orientations et décisions ont été arrêtées. Cela a été finalisé lundi 29/03/21.

12 Orientations et décisions arrêtées :

En direction des pratiquants

1) systématiser la fiche de secours pour tous les pratiquants

Certains pratiquants savent de quoi il en retourne parce qu'on a tous dans notre sac à dos cette fiche-secours (disponible sur le site internet du club, onglet activités, puis sécurité).

Nous allons maintenant la rendre obligatoire pour l'ensemble des pratiquants pour toutes les sorties du club.

2) encourager les pratiquants à passer le PSC1

C'est un acte citoyen mais il l'est encore plus quand on est éloigné de la ville ou de sa commune, des secours en montagne. Il est indispensable de pouvoir aider son prochain à se sortir d'une situation délicate.

3) mettre en place une adresse email "prévention sécurité" dédiée

Cela ne consiste pas à faire de la délation et à dénoncer son prochain sur cette adresse (securite@cafgr Grenoble.com).

L'objectif est d'aider les encadrants et les pratiquants à analyser ce qui s'est passé afin de mettre en place dans notre Club une culture de la sécurité. Nous sommes tous humains, nous ne sommes pas parfaits et commettons des erreurs. Il est important de pouvoir les analyser afin d'améliorer la qualité du service rendu.

4) faire du pratiquant un acteur de la sortie

Mettre en place un partage des tâches, une incitation à une communication explicite sur les ressentis et observations, voire une implication de chacun sur le déroulé de la sortie,

En direction des encadrants

5) pour les activités à risques (sports de neige, alpinisme ...)

Mettre en place des formations obligatoires, internes au club, annuelles, gratuites et spécifiques encadrants d'une journée/an en terrain neige -prévoir plusieurs sessions-animées par un GHM. Il est essentiel de bien se remettre en place tous les réflexes à l'aube des sorties sur la neige.

6) l'encadrement des activités – sports de neige, alpinisme - est exclusivement assuré par des encadrants diplômés,

7) réviser la liste des encadrants habilités :

Désinscrire les encadrants et encadrantes qui n'ont suivi aucune formation, aucun recyclage ou qui n'encadrent plus, voire ceux qui rencontrent des problèmes récurrents lors de leurs sorties,

8) ne pas délivrer d'habilitation à encadrer sans un entretien préalable avec le nouveau diplômé ou encadrant arrivant

9) sensibiliser fortement les encadrants à l'intérêt du RETEX (personne n'est à l'abri de faire une erreur, il est important de comprendre pourquoi et partager ...)

10) mettre en place un processus de validation des sorties

Je rappelle ici que dans la note fédérale sur l'organisation des activités, il appartient au président de valider les sorties et de le faire sur la base d'un calendrier annuel. La notion « d'annuel » peut être rétrécie, cela suppose néanmoins un calendrier.

Dans notre club, tout cela a été perdu de vue et abandonné.

Il est essentiel tout de même qu'une totale liberté ne soit pas donnée à l'encadrant de choisir ce qu'il souhaite faire, comment il veut le faire, dans des conditions qu'il définit lui-même.

Il y a des règles : ce sont celles de la FFCAM. Si ces règles-là ne sont pas appliquées, c'est un risque pour tout le monde : pour le participant, pour l'encadrant, pour le président (par président, il faut ici comprendre que c'est toute l'équipe de Direction qui est impliquée: le Comité Directeur, les membres du Bureau, les responsables d'activités...). Il est utile de se reporter à la note « statut et responsabilité civile des bénévoles » rédigée par Olivier de la Robertie, Docteur en droit (site internet CAF GI, onglet documents officiels, statuts responsabilités bénévoles)

En déclinaison de ce processus, un ou 2 responsables par type d'activité se verront confier la validation des stages et sorties proposés afin d'en évaluer la conformité aux règles de sécurité.

La mise en place de ce processus de validation des sorties est en cours. Un cahier des charges a été élaboré par Gérard VIGNAUD et validé par le Groupe de Travail. Sa mise en place devrait être effective d'ici 2 mois.

11) sensibiliser les encadrants sur leurs responsabilités en organisant une rencontre d'échanges avec un juriste ou un magistrat

On peut ici déjà se reporter à la note déjà citée précédemment « statut et responsabilité civile des bénévoles » rédigée par Olivier de la Robertie, Docteur en droit, présente sur le site internet CAF GI, onglet documents officiels, statuts et responsabilités bénévoles.

12) systématiser le DVA dans toutes les activités neige pratiquées ; obligation d'une radio secours par groupe hors espace sécurisé

Considérer, comme le Comité Directeur vient de le décider, que la sécurité des pratiques est l'axe central des priorités à mettre en oeuvre dès maintenant est un travail important qui va impliquer l'ensemble des adhérents.

Ce qui est central, dans cette réforme, c'est bien que les stages et sorties proposés par le Club se déroulent en sécurité. Le plaisir est en plus mais la sécurité est première ! Après avoir fait le tour d'un certain nombre de grands clubs alpin comme le nôtre courant mars, j'ai eu la certitude que nous étions un peu en retard par rapport à ces questions de sécurité. Aujourd'hui, nous allons nous remettre à niveau. Tout ce que l'on trouve dans les propositions et décisions du Groupe de Travail « Prévention-Sécurité », on le retrouve évoqué dans la note fédérale sur l'organisation des activités. Il s'impose à nous, de par la loi et le statut de la FFCAM, de suivre l'ensemble de ces orientations et décisions pour que nous puissions poursuivre en toute sécurité nos activités et c'est surtout, mais pas uniquement, sur la neige où les choses sont un peu plus fragiles et plus délicates à gérer.

Je compte sur l'implication forte de toutes et tous pour réussir la mise en oeuvre de cette nouvelle priorité. Je suis sûr que vous serez sensibles aux définitions de cette orientation du Club.

Intervention de Stéphane DIGNAT, Vice-Président à l'événementiel et aux Relations Publiques

Campagne de communication rentrée 2020

Nous avons mis en place à partir de fin août 2020 une campagne inédite pour notre club, dans le but d'attirer de nouveaux adhérents, avec une accroche rebondissant sur la fin du 1^{er} confinement « *Merci d'être resté chez vous, maintenant prenez l'air avec nous* »

Le visuel qui a été créé met en avant une offre spéciale d'adhésion que nous avons décidé de réserver au personnel soignant des établissements de santé du département de l'Isère, moyen d'affirmer nos valeurs de solidarité et de responsabilité.

Cette campagne a été déclinée au moyen :

- d'encarts publicitaires dans la presse locale
 - Les Affiches (hebdomadaire) : 5 parutions ;
 - Le Guide de l'été 2020 : 1 parution ;
 - Le Dauphine Libéré dimanche : 2 parutions.
- d'affiches couleur format A3 distribuées dans notre réseau de 70 commerces de Grenoble et de l'agglomération.

Une journée portes-ouvertes le samedi 12 septembre 2020 a permis d'accueillir de nombreuses personnes, renseignées grâce à la mobilisation de nos bénévoles.

Enfin, un communiqué de presse informant de ces dispositions a été envoyé aux rédactions des médias locaux.

S'agissant des activités culture-montagne :

- pour la période allant de début 2020 jusqu'au 1^{er} confinement, en « présentiel », nous avons pu proposer :

- 4 séances du CinéCaf, rassemblant chacune une trentaine d'adhérents ;
- 1 soirée-conférence à la Maison de la Montagne sur le thème des explorations et sciences dans les régions polaires et rendant hommage à l'explorateur-ethnologue Paul-Emile Victor (180 participants, et une émission spéciale de 42' sur TéléGrenoble, mettant en avant la place du CAF Grenoble Isère dans l'animation culture-montagne de Grenoble).

Ces événements, pour certains réservés aux adhérents, et pour d'autres, ouverts également au public grenoblois, sont riches de témoignages et de partage d'expériences, qui contribuent à renforcer les connaissances sur la montagne et le goût pour le voyage.

Pour le Club, l'organisation de ces événements avec d'autres partenaires permet de tisser de nouvelles relations, de renforcer notre présence dans l'écosystème montagne, et contribue à nous faire connaître davantage.

C'est l'occasion de remercier les bénévoles qui s'investissent dans l'organisation et le bon déroulement de ces activités : Michel Machault, Jean-Michel Decoud, Monique Martin, Marie-Christine Wall-Pallard, et Arthur Badin.

- à partir du déconfinement de la mi-mai et depuis cette date, nous n'avons pu ni organiser d'autres soirées-conférences ni de nouvelles séances de CinéCaf dans notre salle.

Nous nous sommes cependant associés à la rencontre-dédicace avec le traileur François Suchel qui a eu lieu début octobre chez notre partenaire la Librairie Arthaud.

Nous avons particulièrement tenu à maintenir le lien avec les adhérents en les encourageant à suivre en-ligne des séances de cinéma de montagne et des conférences.

Ainsi le « e-CinéCaf » a programmé 3 séances en ligne, avec notamment le film Free Solo sur l'ascension d'El Capitan d'Alex Honnold, et le film Zabardast au Pakistan.

Nous avons également incité nos adhérents à suivre les Rencontres Ciné-Montagne de Grenoble, les Rencontres Montagne & Sciences, le Festival International du Film de Montagne d'Autrans, le Festival Terres d'Ailleurs, le Festival International des Métiers de Montagne de Chambéry, ou encore le Festival de Banff.

Une manière aussi pour le Club de soutenir ces festivals qui n'ont pu avoir lieu en présentiel.

Enfin, chaque trimestre, nous avons proposé dans la rubrique « Lisez montagne » sur le site Internet du Club quelques conseils de lecture pour découvrir de nouveaux ouvrages publiés dans le domaine de la montagne, de l'exploration et l'aventure.

S'agissant des **partenariats**, un nouvel onglet Le Club/Nos partenaires sur notre site Internet valorise les différents partenaires avec lesquels nous avons renouvelé en 2020 nos liens de confiance.

Il s'agit, pour les soirées-conférences, de Grenoble Montagne, de la Librairie Arthaud, de l'Hôtel Ibis Grenoble Centre Bastille, et d'Allibert Trekking.

S'agissant des 11 magasins-partenaires (matériel et vêtements de montagne, et autres), la liste est envoyée chaque automne à nos adhérents, avec les tarifs préférentiels qui leur sont accordés. Cette liste figure aussi sur le site Internet Le Club/Les avantages.

Maintenir le lien avec nos adhérents en entretenant leur curiosité pour la montagne, travailler en partenariat avec d'autres acteurs de l'écosystème montagne : c'est ce qui nous a particulièrement guidé dans cette période particulière et nous guidera encore.

3. Rapport financier, avis des vérificateurs aux comptes et approbation

Les trésoriers Roger DAVID et Jean Paul MONTAGNON présentent le bilan de l'exercice 2019-2020 (documents joints en annexe).

Jacques CARLIER et Charles TALLENS, vérificateurs aux comptes, présentent leurs conclusions : les principes comptables ont été respectés. Ils déclarent que la tenue des comptes est bonne et qu'il y a tout lieu de l'approuver.

4. Approbation des comptes de l'exercice

L'Assemblée, après avoir pris connaissance des comptes de l'exercice 2019-2020, et après avoir entendu le rapport des vérificateurs, approuve les comptes de l'exercice 2019-2020 tels qu'ils lui sont présentés par un vote à l'unanimité.

L'Assemblée donne quitus aux membres du Bureau et du Comité Directeur pour leur gestion par une résolution adoptée à l'unanimité.

L'Assemblée Générale adopte à l'unanimité la décision d'affecter l'excédent de l'exercice comptable aux réserves.

5. Budget prévisionnel 2020

Les Trésoriers présentent le projet de budget qui a été approuvé par le dernier Comité Directeur pour l'exercice en cours – joint en annexe.

Le projet de budget est adopté par l'assemblée à l'unanimité.

6. Désignation des vérificateurs aux comptes

Jacques CARLIER et Charles TALLENS sont reconduits dans leur fonction, à l'unanimité des présents pour le nouvel exercice.

7. Fixation des cotisations pour 2020/2021

L'assemblée décide à l'unanimité des présents d'augmenter la part locale des cotisations de 1.00 Euros pour l'ensemble des catégories.

9. Désignation des délégués au Congrès National de la Fédération Tours 2020

Ce Congrès aura lieu le 10 avril 2021 en visioconférence.. A l'unanimité des présents, l'assemblée décide de mandater le Président pour y représenter l'association.

13. Question diverses

Retranscription de la discussion sur le CHAT de la visioconférence :

Jacky GLAUDA:

L'état français demande un contrôle d'honorabilité des bénévoles dans chaque association
Qu'en est-il au CAFGI ?

Denis PONCELIN :

Nous attendons les instructions de la Fédération qui est chargée par le Ministère des Sports de mettre en œuvre cette affaire-là. Je ne suis pas sûr que la FFCAM et la FFME aient déjà travaillé ce sujet.

On ne peut pas mettre en œuvre quelque chose tant qu'on n'a pas eu d'instructions cadrées pour cela.

Et toi, as-tu des informations ? Je n'ai aucune information officielle sur le certificat d'honorabilité des bénévoles.

Jacky GLAUDA :

Je suis en train de traiter le sujet dans une autre association. Je vous enverrai le lien du Ministère.

Denis PONCELIN :

OK Jacky, c'est noté !

Plus rien n'étant inscrit à l'ordre du jour, le Président procède à la clôture de l'Assemblée Générale réalisée par visioconférence à 16h.

Fait à Grenoble, le 7 avril 2021,

Président du CAF Grenoble Isère

Denis Poncelin